

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e.SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^{me} (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	France et Colonies Françaises	400 francs
	Etranger	600

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 13 Novembre, à 20 h. 15

Admission de :

M. MAUGUE Augustin, 11, rue des Quatre-Chapeaux, Lyon, parrains MM. Pouchet et Jossierand. — Mme CHALEARD, 62, rue Jacquard, Lyon, parrains MM. Pommarais et Ponchon. — M. REVEYRON, Pharmacien, 25 montée de la Boucle, Lyon, parrains MM. Rousset et Lacaze. — M. DELFANTI Umberto, 274, rue Vendôme, Lyon, parrains M. Laureau et Mlle Nicod. — M. SERVANT Paul, Lycée Ampère, 31, rue de la Bourse, Lyon, parrains MM. Fiasson et Graisely. — M. SCHMIDT Célestin, 25, quai Claude-Bernard, Lyon, parrains MM. Lacombe et Dailly. — M. GRANGEON André, 29, avenue Henri-Barbusse, Villeurbanne, parrains MM. Grange et Guillermet. — M. le Colonel BRÉMOND, 33, rue Tête-d'Or, Lyon, parrains MM. Nétien et Lacaze. — Mlle ROSSET, 3, rue Chavanne, Lyon, parrains Mlle Nicod et M. Guillermet. — M. THIBAUDET Georges, 15 bis, rue Roussy, Lyon, parrains MM. Depaix et Guillermet. — M. REYNAUD Louis, 44, rue Son-Tay, Villeurbanne, parrains MM. Pouchet et Bartschi. — Mme BERNARDON, Pharmacien, 12, quai Romain-Roland, Lyon, parrains MM. Léna et Dailly. — M. ZANONI Agostino, 14, rue Pierre-Blanc, Lyon, parrains MM. Pouchet et Gropellier. —

Questions diverses.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Au cours de nos réunions de Novembre auront lieu les élections des membres des Bureaux de nos Sections. Il ne s'agit pas d'une simple formalité, mais d'une opération importante, car nos « Bureaux » assurent et dirigent la vie de chacune de nos Sections, en même temps que leur ensemble entre pour les deux tiers dans la composition de notre Conseil d'administration qui assure la durée et le fonctionnement normal de la Société tout entière.

Nous prions instamment tous les sociétaires qui le peuvent d'assister à nos réunions et de participer aux élections. Que les candidats à certaines fonctions (secrétariat, bibliothèque, délégués au Conseil, etc...) n'hésitent pas à se faire connaître.

C. lineatus et *C. splendens* des Basses-Pyrénées ? Cela paraît probable. L'hybridation du *splendens* a été maintes fois constatée ; ex. : *C. splendens* de la forêt d'Andronne ; autre ex. : *C. Bugareti* auquel le professeur JEANNEL donne à tort, semble-t-il, rang d'espèce. (On retrouve d'ailleurs cette petite lacune dans le très remarquable opuscule du D^r R. BARTHE : « Le Jeu des Anges », consacré aux carabes de France).

Pour ce qui est de *C. pyrenaicus*, contrairement à ce que nous pensions, la variété occidentale du *cechenus* (*iquitus* d'Orrhy) n'est pas de taille plus avancée que les exemplaires du centre ou de l'Est des Pyrénées ; la macrocéphalie n'est pas davantage accentuée ; mieux : la taille et la caténation primaire, nous paraissent moins développées que celles de nos exemplaires de Barèges.

La variété de haute altitude concernant *C. punctato-auratus* (Pyrénées centrales) tend vers un curieux aspect d'*auronitens* et le mélanisme, ou du moins la teinte assombrie des élytres, y est assez fréquent comme pour *auronitens*. La ponctuation élytrale est assez variable, les points discaux des côtes sont peu nombreux et font parfois défaut. La modification de teinte élytrale est peut-être due, comme l'imaginait P. BORN pour certains *auronitens* de montagne, à une « usure » ou bien à une excessive rapidité du développement larvaire. Suivant le mot du D^r R. BARTHE, nous croyons que le groupe des carabes est en « pleine évolution », donc susceptible d'observations intéressantes.

Il y aurait lieu, selon nous, de clarifier la classification des sous-espèces de *C. punctato-auratus*. Beaucoup mieux encore, délaissant ici les carabes spécifiquement pyrénéens, serait-on amené à reprendre la classification confuse ou contestable des sous-espèces de *C. auronitens* (*C. festivus*, *C. subfestivus*, *C. quittardi*).

En fin de séance, 63 variétés de champignons récoltés à l'excursion du 7 octobre ont été examinées.

— Un généreux anonyme a fait don à notre groupe d'un certain nombre de titres financiers ; nos bien vifs sentiments de reconnaissance.

— Des films cinématographiques pris à plusieurs excursions seront projetés au cours de la saison d'hiver ; pour la date et le local, consulter les journaux locaux.

PARTIE SCIENTIFIQUE

NOUVEAUX EUMOLPIDES DE MADAGASCAR (Col. Phytophaga)

par Jan BECHYNÉ (*Mus. G. Frey, Munich*).

Colasposoma semipurpureum Jacoby.

Ab. callichloris nov. — D'un beau vert légèrement doré ; les calus sur-antennaires sont pourprés. — Andranofotsy, 12-1936 (J. VADON lgt., coll. E. LEBIS).

Ivongius rudis n. sp.

Antakotako, 12-1934 (J. VADON lgt., coll. E. LEBIS).

Long. 3 mm. environ.

Entièrement testacé pâle, antennes légèrement rembrunies vers l'extrémité (surtout le 7^e article), yeux noirs. Taille allongée, avant-corps brillant, élytres un peu plus opaques (très distinctement chez les femelles), très peu convexes dorsalement.

Tête luisante, imponctuée, sillons oculaires profonds, convergents en avant, sillon transversal (entre les yeux) faible, sillon longitudinal frontal absent. Yeux très grands, convexes. Antennes longues, atteignant presque le sommet des élytres (plus courtes chez les femelles),

2^e article épaissi, aussi long que le 3^e, 4^e plus long que le précédent, les 5 derniers articles distinctement épaissis.

Prothorax fortement transversal, bien plus que deux fois aussi large que long, ayant sa plus grande largeur près du milieu, brillant, à peine ponctué, peu convexe. Côtés fortement arrondis, rétrécis subégalement en avant et en arrière, obsolètement anguleux près du milieu.

Elytres plus larges que le prothorax, allongés (plus sensiblement chez le mâle), subparallèles, très peu convexes dorsalement, assez fortement ponctués en séries longitudinales en avant, points diminuant rapidement derrière le milieu, entièrement effacés au tiers apical. Intervalles plans. Impression postbasale courte et profonde, calus basal distinct, calus huméral allongé en forme d'une côte mal délimitée qui se termine derrière le milieu. Fémurs antérieurs plus épaissis que les 4 postérieurs et munis d'une dent grande, les fémurs intermédiaires obsolètement, les fémurs postérieurs finement denticulés. Dessous brillant.

Chez le mâle les tarsi sont plus dilatés, la taille plus allongée et la ponctuation des élytres est un peu plus forte.

Cette espèce ressemble beaucoup à *Iv. vetulus* Bech., en différant par la taille beaucoup plus petite. *Iv. rudis* diffère de ses congénères par la présence d'une dent grande aux fémurs antérieurs chez les deux sexes.

Ivongius antongilensis n. sp

Sud de la Baie d'Antongil (coll. ACHARD, type, Mus. Nat. Prague) ; Rég. Maroantsetra, 9-1936 (J. VADON lgt., coll. E. LEBIS).

Long. 5 mm. environ.

Rouge brun, poitrine plus sombre, sommet des mandibules d'un brun de poix, 7^e et 11^e articles des antennes rembrunis, élytres avec une large bande discale irrégulière, la suture et le bord marginal en avant d'un bronzé métallique, épipleures plus ou moins bronzés. Sommet distal des fémurs noir avec une teinte métallique. Longuement ovalaire, modérément convexe, élytres plus brillants que l'avant-corps.

Tête subopaque, finement et distinctement ponctuée, sillons oculaires distincts, sillon clypéal profondément impressionné. Antennes dépassant le milieu des élytres, 2^e article peu allongé, plus grêle que le premier, plus épais et beaucoup plus court que le 3^e, les 5 apicaux distinctement allongés et épaissis.

Prothorax subopaque, peu transversal, à peine 1,5 fois aussi large que long, ayant sa plus grande largeur avant la base, côtés rétrécis assez fortement en avant, presque en ligne droite, arrondis en arrière. Toute la surface est munie d'une réticulation microscopique fine (visible sous le grossissement de 40×), entièrement dépourvue de ponctuation. Ecusson mat.

Elytres à épaules obliques, plus larges que le prothorax, brillants, fortement ponctués au tiers antérieur, surtout aux environs de l'impression postbasale (qui est profonde), plus finement sur le calus basal et près du milieu, points diminuant graduellement en arrière et disparaissant entièrement au quart apical. Fémurs très faiblement denticulés, les 2 antérieurs plus gonflés que les postérieurs, les 4 tibia antérieurs dilatés, le premier article des tarsi correspondants également dilaté.

Cette espèce est remarquable par la coloration des pattes et par la taille allongée et grande. Elle est voisine de *Iv. subdeletus* Weise et de *Iv. vetulus* Bech. (espèces bien plus petites).

***Ivongius opacicollis* n. sp.**

Ambodivoangy, 7-1945 (J. VADON lgt., coll. E. LEBIS) ; Ankovana, 8-1945 (dtto) ; Sahantaha, 11-1938 (dtto) ; Mahakiry, 2-1939 (dtto).

Long. 2 - 2,5 mm.

Entièrement testacé, mandibules noirâtres au sommet, élytres avec une large bande suturale un peu irrégulière et une bordure marginale (mal limitée) plus sombres.

Tête alutacée, sans ponctuation, munie d'une faible impression au milieu du front, sillons oculaires et sillon transversal du clypéus profonds, yeux convexes. Antennes courtes, ne dépassant guère le milieu des élytres, articles apicaux un peu dilatés, 2^e article presque aussi long que le 3^e, celui-ci un peu plus court que le suivant.

Prothorax très étroit, beaucoup plus étroit que les élytres, à peine plus large que long, alutacé, muni de quelques grands points sur le disque. Côtés faiblement et régulièrement arrondis, sinués avant les angles postérieurs qui sont un peu mucronés comme les antérieurs.

Elytres brillants, régulièrement, assez éparsement et un peu fortement ponctués, points obsolètes vers l'extrémité, intervalles plans, les deux latéraux faiblement convexes en avant, impression transversale post-basale faible mais distincte. Fémurs sans denticules.

L'espèce est facilement reconnaissable à l'avant-corps alutacé, à prothorax fortement convexe et à peine plus large que long et par l'absence de denticules au-dessous des fémurs. Elle ressemble à quelques espèces petites et concolores du genre *Rhembastus*, dont elle diffère nettement par le sillon profond de la tête. Le sillon prostéthiel est relativement peu marqué (en le comparant avec les autres espèces du genre).

***Rhembastus mandritsarensis* n. sp.**

Mandritsara, 3-1936 (MICHEL lgt., coll. E. LEBIS).

Long. 4,5 - 5 mm.

Testacé, mandibules et les 7^e et 11^e articles des antennes noirs. Taille ovulaire, convexe. Dessus brillant.

Tête convexe et allongée, obsolètement ponctuée, yeux engagés dans la tête ; sillons oculaires distincts. Antennes dépassant légèrement (chez les mâles bien plus sensiblement) le milieu des élytres, 2^e article globuleux, au moins deux fois aussi court que le 3^e, 4^e article un peu plus court que les voisins, les 5 apicaux sensiblement dilatés.

Prothorax fortement convexe, fortement transversal, étant presque deux fois aussi large que long, ayant sa plus grande largeur derrière le milieu, côtés faiblement arrondis, rétrécis plus en avant qu'en arrière. Disque fortement ponctué, points manquant vers les côtés.

Elytres ovalaires, à côtés très faiblement arrondis, les bords latéraux ne sont pas visibles du dessus en même temps. Ponctuation forte, régulière, diminuant rapidement derrière le milieu, très fine en arrière, 8^e et 9^e séries composées de points très faibles. Intervalles plans, distinctement pointillés. Fémurs obsolètement denticulés, tibias non canaliculés. Chez le mâle, le premier article des 4 tarses antérieurs est dilaté.

Cette espèce est immédiatement reconnaissable par la coloration uni-

forme, par les yeux non convexes, par la ponctuation distincte du prothorax et par la taille large. Elle ressemble beaucoup aux espèces concolores du genre *Majungaeus*, mais la tête allongée, dépourvue du sillon interoculaire ainsi que la forme des antennes et des pattes affirment sa position dans le présent genre.

Une forme plus petite (à peine 4,5 mm) dont le prothorax est plus transversal et la ponctuation générale est plus forte (même la tête est ponctuée) a été trouvée aux Plantations du Sambirano (ex coll. LE MOULT, coll. ACHARD, Mus. Nat. Prague) : subsp. **contrarius** nov.

Rhembastus dissutus n. sp.

Long. ♂♂ 2-2,5 mm ; ♀♀ 2,5-2,8 mm.

La Mandraka (Ch. LAMBERTON lgt., Mus. Nat. Prague, type) ; Périnet (J. VADON lgt., coll. E. LEBIS).

Allongé, élytres dilatés en arrière, entièrement testacé, brillant, seulement le sommet des mandibules et les yeux sont noirâtres.

Tête allongée, convexe, sillons oculaires profonds. Antennes longues, atteignant presque le sommet des élytres (plus courtes chez les femelles), 2^e article allongé mais plus court que le 3^e, le 4^e plus long que le 3^e, articles apicaux sensiblement dilatés. Prothorax lisse fortement convexe, ayant sa plus grande largeur à la base, côtés droits et rétrécis en avant.

Elytres abruptement déclives aux côtés, bien plus larges que le prothorax, dilatés en arrière, ponctués en séries longitudinales, points forts à l'impression postbasale (faiblement impressionnée), diminuant en arrière, obsolètes au tiers apical. Les bords latéraux ne sont pas visibles du dessus en même temps. Pattes longues, fémurs inermes, les postérieurs dépassant le sommet de l'abdomen.

♂. Plus petit, plus étroit. Prothorax à peine plus long que large. le premier article des 4 tarsi antérieurs dilaté.

♀. Plus robuste. Prothorax distinctement transversal. Elytres munis d'un tubercule allongé sublatéral, situé au tiers apical. Tarsi étroits.

Espèce bien facilement reconnaissable par la coloration, la forme du prothorax et surtout par la présence d'un tubercule caractéristique aux élytres.

Rhembastus tonsilis n. sp.

Ambodivoangy, 7-1945 (J. VADON lgt., coll. E. LEBIS).

Long. ♂ 2,2 mm ; ♀ presque 3 mm.

Cette espèce s'accorde parfaitement avec la précédente, la coloration est un peu brunâtre. Elle en diffère par la conformation des élytres qui sont faiblement dilatés en arrière, par la ponctuation de ceux-ci plus forte et visible jusqu'à l'extrémité, et par les côtés du prothorax faiblement mais distinctement arrondis.

♂. Intervalle huméral des élytres convexe en forme d'une courte côte subaiguë commençant à l'épaule, s'étendant graduellement en arrière et se terminant avant le milieu.

♀. Cet intervalle est plus fortement convexe et la côte est abruptement terminée avant le milieu sans s'étendre graduellement.

Par cette côte élytrale, cette espèce ressemble au *Rh. subangulatus* Bech. ; ce dernier a le bord élytral subanguleusement dilaté, le prothorax ponctué et la coloration différente.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 12 Septembre 1951